



CTA du 7 juillet 2022

Déclaration liminaire FSU Grenoble

Décidément, le suspens n'aura pas duré longtemps après les résultats des législatives. Ce gouvernement vient d'entériner la baisse volontaire des salaires et des pensions en dégelant le point d'indice de 3,5 %. Il était question de 4 %, et c'est finalement 3,5 %: il n'y a pas de petits profits, et la mesquinerie est sans limite. En effet, face à une inflation qui a d'ores et déjà atteint plus de 5,2 % en mai, et qui promet de galoper encore, c'est purement et simplement imposer une baisse de 1,5 point maintenant, et sans doute davantage plus tard, à l'ensemble des fonctionnaires. Si la hausse de 3,5% de la valeur du point d'indice permet d'augmenter celui-ci de 17 centimes au 1^{er} juillet 2022, elle est loin de compenser la hausse de l'inflation et surtout les pertes subies depuis plus de 20 ans par les périodes successives d'austérité salariale. Le ministre Guérini pourra bien se gargariser à coup d'éléments de langage, c'est la continuité dans le mépris.

Mais de surcroît, argumenter que la progression de carrière, qu'il estime à « 1,5 % en moyenne » sert finalement à compenser l'inflation, sans doute pour essayer désespérément d'atteindre un total de 5 %, c'est nier le principe statutaire selon lequel la valeur professionnelle des fonctionnaires s'apprécie sur la carrière. En effet, les passages d'échelons n'ont rien « d'automatiques », il s'agit de l'organisation d'un déroulement de carrière minimal qui reconnaît le renforcement de la professionnalité des personnels à mesure qu'ils acquièrent de l'expérience, des compétences, des savoirs, de la culture professionnels... bref qu'ils travaillent, enseignent, encadrent, accompagnent, administrent, soignent, entretiennent ! C'est le déni de leur engagement professionnel, celui-là même qui pourtant, forge au quotidien la matérialité du service public... Et puis « 1,5 % en moyenne », nos collègues de catégorie C et B apprécieront ! Ce gouvernement ignore superbement la moitié des personnels que sont nos collègues de la catégorie C, qu'elles et ils soient administratifs, adjoints techniques ou magasiniers. Le projet de modifications de la grille indiciaire des personnels de catégorie B pourrait également prêter à sourire s'il n'était scandaleusement si bas. Alors que nous dénonçons depuis longtemps la faiblesse des carrières passées en-deçà du minimum fonction publique, avec un pied de grille équivalent à celui de la catégorie C, ce projet n'est pas acceptable : proposer 356 points d'indice en début de carrière, soit 4 points seulement au-dessus du SMIC, c'est inscrire définitivement et durablement le début de la catégorie B dans les eaux du salaire minimum, qui plus est percuté par une inflation galopante. Les passages d'échelons, il y a quelques années, ont pu permettre de maintenir le pouvoir d'achat, mais ça, c'était avant... ça fait des années que ce n'est plus cas. Il faut dire que la valeur du point d'indice est en réalité à ce 1^{er} juillet, inférieure de 14,7 % à ce qu'elle était en 2010.

Ce ministre peut donc bien répéter la fable élyséenne selon laquelle le système de rémunération de la Fonction publique serait à bout de souffle, la vérité est que le gouvernement recherche désespérément une manière d'éviter de prendre des mesures générales... La désindexation de toutes les indemnités en est l'une des illustrations. Pour la FSU le combat pour une revalorisation générale des salaires, des pensions et des indemnités reste encore et toujours d'actualité dans un contexte où

les salaires les plus faibles sont méprisés, et qu'ils ne permettent déjà plus de vivre aussi bien qu'il y a un an. Le travail des fonctionnaires mérite un salaire digne.

D'autre part, un nouveau gouvernement a été nommé. Pour la FSU en plaçant une ministre déléguée à l'enseignement professionnel sous la double tutelle du ministre du Travail et du ministre de l'Éducation Nationale, une ligne rouge a été franchie, car cela acte le fait qu'élèves et personnels de l'enseignement professionnel public ne relèveraient plus du seul ministère de l'Éducation nationale. C'est une négation de la place et du rôle primordial des lycées professionnels qui scolarisent et forment un tiers de la jeunesse lycéenne à des métiers essentiels, et qui participent à l'élévation du niveau de qualification des jeunes les plus fragiles. Ce choix relève d'une vision étriquée de la formation des jeunes, réduite à un strict objectif d'employabilité. La dimension émancipatrice, l'apport d'une culture commune riche et diversifiée, l'équilibre entre enseignements généraux et professionnels permettant des poursuites d'études pour toutes et tous, sont complètement balayés. Ce choix est aussi dangereux pour l'avenir d'une partie de la jeunesse, la plus fragile socialement, qui voit son parcours scolaire instrumentalisé pour répondre aux besoins économiques locaux. C'est donc un message terrible adressé à la jeunesse, et en particulier à la jeunesse populaire accueillie dans les lycées professionnels : le droit à l'éducation et à la formation est ainsi menacé. C'est aussi un message lourd de conséquences adressé aux personnels des lycées professionnels.

Et précisément, la FSU fait le constat d'une fin d'année extrêmement difficile pour les personnels de la voie professionnelle initiale sous statut scolaire. Les nouvelles modalités d'examen avec une augmentation des situations d'évaluation, oraux de chef d'œuvre etc., ont été compliquées et la désorganisation qui les a accompagnées a encore ajouté à l'épuisement des collègues en amplifiant la perte de sens du métier ressentie par beaucoup. À ces difficultés s'ajoutent nos fortes inquiétudes liées aux annonces faites par le président Macron et reprises par le ministre NDiaye qui s'inscrivent dans la continuité de la politique éducative menée depuis 5 ans. La FSU s'opposera à la volonté de doubler le nombre de semaines de PFMP pour les terminales CAP et bac pro ce qui réduirait encore plus la formation en enseignements général et professionnel, pourtant indispensables à la réussite de nos élèves et à leurs possibilités de poursuites d'études.

Et pour terminer, à l'occasion de ce dernier CTA de l'année scolaire, nous ne pouvons taire nos craintes autour de la prochaine rentrée scolaire : la crise de recrutement est tellement sévère que nous nous demandons légitimement quels élèves, classes disciplines vont faire les frais de la pénurie d'enseignants : disparition maintenant de divisions dans de nombreux collèges de l'académie, refus d'ouvrir les classes de premières STMG qui laissent pour l'instant beaucoup d'élèves sans solution pertinente... Après trois années de pandémie, les suppressions de postes ont perduré, rien n'a été pensé pour offrir les moyens dont nos élèves ont tellement besoin, qu'il s'agisse d'encadrement, d'enseignement, ou d'infirmerie et moyens psycho-sociaux. Alors oui, nous, FSU, sommes inquiets.